



Conditions Générales de Vente

Désignation

La société **CAP SANTE**, dont le nom commercial est **ÉCOLE FRANÇAISE D'AROMATHÉRAPIE INTÉGRATIVE**, désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 4 Allée des Jacquiers, à l'Étang-Salé, 97427.

CAP SANTE met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national français, et en distanciel, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société CAP SANTE.
- **apprenant** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés, chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société CAP SANTE pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation intégrale des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société CAP SANTE s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société CAP SANTE, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Des facilités de paiement peuvent être accordées sous réserve d'un accord écrit avant le début de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. En l'absence d'accord écrit de l'OPCO au 1er jour de formation ou de paiement de la part du client, l'intégralité des frais de formation sera facturée.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse secretariat@efai.fr.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

Le report de la participation à une formation peut être effectué par le client, à condition d'adresser une demande écrite au moins 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou de force majeure, la société CAP SANTE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, les clients non professionnels bénéficient d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la date de conclusion du contrat. Toutefois, en cas d'accès immédiat à la formation (numérique ou distanciel), le droit de rétractation ne pourra plus s'appliquer dès le début de la formation.

Programme des formations

Les contenus des programmes de formation peuvent être ajustés selon les besoins pédagogiques, l'actualité, ou le niveau des participants. Les contenus figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports fournis durant la formation (version papier ou dématérialisée) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans l'accord préalable de la société est strictement interdite. Le client et l'apprenant s'engagent à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société CAP SANTE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospection commerciale. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant.

La société CAP SANTE s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Aucune donnée ne sera divulguée à des tiers sans contrainte légale.

Clause de confidentialité

Les informations échangées dans le cadre des formations, que ce soit entre les participants ou avec les formateurs, sont confidentielles. Chaque participant s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations personnelles ou professionnelles partagées lors des sessions de formation.

Responsabilité civile professionnelle

La société CAP SANTE dispose d'une assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages susceptibles d'intervenir au cours des prestations de formation.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGV sont encadrées par la loi française. En cas de litige, une solution à l'amiable sera privilégiée avant tout recours aux tribunaux. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents de Saint Denis de la Réunion.

Médiation en cas de litige

En cas de litige non résolu à l'amiable, le client, s'il est consommateur, a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément à l'article L616-1 du Code de la consommation.